

Compte rendu de la rencontre du collectif pour la défense et la promotion des SES (CDP-SES) avec Frédéric Lebaron, président de l'Association Française de Sociologie (AFS).

Paris, Lundi 12 décembre 2016

Représentants du CDP-SES : Laurent Braquet et Evelyne Lagaune Tabikh

Les représentants du CDP-SES ont exposé les craintes du collectif concernant la saisine du conseil supérieur des programmes et du conseil national-éducation économié par la ministre de l'éducation nationale, au sujet des programmes de sciences économiques et sociales (SES). Ils ont notamment exposé leur inquiétude qu'aucun économiste, sociologue ni politiste ne fasse partie du CSP.

Les représentants du CDP-SES ont exposé leur soutien à l'orientation actuelle des programmes (notamment au préambule des programmes du cycle terminal et au découpage disciplinaire qui en découle) et leur inquiétude face à sa potentielle remise en question ; ils ont expliqué leur soutien à une entrée par les disciplines et non par des objets d'études, notamment car cela permet de réduire les inégalités en évitant l'implicite.

Les représentants du CDP-SES ont expliqué leur attachement à un enseignement de sociologie en seconde, première et terminale. Outre le fait que cela permette de satisfaire une forte demande des élèves de mieux comprendre le monde social, cela présente des avantages en terme d'orientation post-bac, en permettant notamment de faire de la filière ES une voie privilégiée vers l'étude de la sociologie et des sciences de l'Homme et de la Société à l'Université.

Enfin les représentants du CDP-SES ont expliqué qu'ils demandaient que soit renforcée la formation continue des enseignants de SES, notamment en ce qui concerne les chapitres de sociologie, afin d'appréhender dans les meilleures conditions les nouveaux thèmes et d'actualiser ses connaissances avec l'intervention de chercheurs en sociologie.

Frédéric Lebaron a réaffirmé son souhait que la sociologie soit enseignée au lycée, afin de permettre aux élèves de s'approprier rigoureusement les principaux concepts de cette discipline et de mieux appréhender le monde social dans le cadre de leur formation citoyenne. Il déplore en particulier le fait que l'enseignement de SES ne dispose que d'un horaire trop faible en classe de seconde et ne figure pas dans les enseignements de tronc commun des disciplines. Par ailleurs il s'étonne que les universitaires, économistes, sociologues et politistes ne soient pas présents dans la composition de la commission sensée mener une réflexion sur les contenus des (seuls) programmes de SES. Frédéric Lebaron, tout en indiquant ne pas souhaiter prendre position sur la discussion entre une "approche par les objets" ou une "approche par les disciplines", les deux étant selon lui complémentaires, considère que l'interdisciplinarité peut être approfondie une fois que les élèves ont compris les spécificités des démarches des économistes, des sociologues et des politistes. Les représentants du CDP-SES soulignent que cette interdisciplinarité s'opère de fait dans le cadre des regards croisés du programme actuel.

Frédéric Lebaron affirme son soutien aux SES et annonce son intention de se coordonner avec l'AFSP et l'AFSE. Il apparaît en effet pertinent que l'AFS ait une expression commune avec les autres associations de spécialistes pour défendre l'enseignement des différentes sciences sociales au lycée dans le cadre des SES. Le secrétaire général de l'AFS expose d'ailleurs son intention de renforcer encore les liens avec les professeurs de SES, notamment en ce qui concerne l'organisation de formations continues en sociologie. Enfin, les représentants du CDP-SES et de l'AFS s'accordent sur la nécessité, en cas de réécriture des programmes de SES, de la présence d'un sociologue au sein du groupe d'experts en charge de la rédaction des programmes.